



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Abonnement de sympathie : 20 F les quatre numéros

REDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITE :
38, avenue Emile Bossaert, Koekelberg (Bruxelles 8) — Tél. 25.04.76
C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardennois » - Bruxelles 8

Paul DUROU
14, rue Du Vivier
MEGE



M. René Pica loeet
53 Rue des Rhéens
Jenneffe, S/M.

Le 23 mai à
Bourg-Léopold

Avec le 2^{me} Ch. Ard.
reconstitué



Le Lieutenant-Colonel Stevelinck, Chef de Corps,
remet l'emblème au porte-drapeau.

CHASSEURS ARDENNAIS

Confiez votre publicité à votre bulletin
PROCUREZ LUI DE LA PUBLICITE

TARIF

Une page	F 1.000
Une demi-page	600
Un quart de page	350
Un huitième de page	200

Les demandes d'insertion doivent parvenir pour le 5 avril, le 5 août et le 5 décembre à l'Administrateur, avenue Emile Bossaert, 38, à Bruxelles 8. Les paiements se font au C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Arden nais », Bruxelles 8, suivant facture envoyée par l'Administrateur.

ADRESSES A RETENIR

Président National :

Colonel E. MATHEN, 50, rue Plas, Meise.

Secrétaire National :

V. ROBERT, 26, rue des Etangs, Linkebeek (Bruxelles).

Trésorier National :

F. CROCHET, Arlon - C.C.P. 3449.69.

SOMMAIRE

1. Le Mot du Président.
2. Avec le 2^e Ch.A. reconstitué.
3. Les « Anciens » de la Hure communient au « Martini » avec les « Jeunes ».
4. La Fraternelle des Ch.A. en A.G. à Liège.
5. La Vie de la Fraternelle.
6. Coups de boutoir.
7. Fastes du 1^{er} Bon de Ch.A.
8. Fastes du 3^e Bon de Ch.A.
9. Fastes du 20 A à Werl.
10. Le nouveau Secrétaire National vous parle.
11. Avis à nos membres.
12. Les Chasseurs Arden nais et la littérature.

Poèlerie DELAET

Successeur : VEUVE JEAN VAN DER MOOLEN

33, RUE FRANSMAN — LAEKEN - BRUXELLES 2 — TELEPHONE 26.11.77 — C.C.P. 2399.09

FOYERS - RECHAUDS - RADIATEURS

CUISINIÈRES MIXTE (Gaz - Charbon)

BUFFETS

COMPTANT - CREDIT

Réparations de toutes marques

Conditions spéciales aux Membres et Famille

Le mot du Président

Jamais depuis dix ans, on n'a vu si peu de combattants 40-45 participer aux grandes manifestations nationales... Ce fut notamment le cas lors de la dernière Journée de l'Infanterie (5 mai 1963), à la cérémonie au Monument de la Lys à Courtrai (26 mai) et au Rendez-vous des Belges à Bruxelles (31 mars)... Faut-il en déduire que les A.C. de 40-45 se désintéressent de ces manifestations, où leur présence est indispensable pour affirmer publiquement qu'ils existent, qu'ils sont restés unis et patriotes, qu'ils ont acquis des droits et qu'ils sont décidés à remplir leurs devoirs de Belges ?

Pourquoi s'étonner dès lors en constatant que le Gouvernement ne se penche pas avec plus de bienveillance réelle vers les revendications pourtant raisonnables des A.C. 40-45, dont jusqu'à ce jour tous les vœux ont été méconnus ou rejetés ? Voyez le sort réservé au projet de la « Médaille de la Lys » (rejeté), au projet d'unification des taux des pensions d'invalidité avec ceux des 14-18 (fin de non-recevoir)...

Si, lors des grandes manifestations nationales évoquées ci-dessus, les A.C. 40-45 surtout étaient plus nombreux, l'attitude de « nos soi-disant gouvernants » se modifierait, car il est manifeste que pour eux une seule chose compte : la masse des électeurs, les exigences tumultueuses et passionnées, et non le respect de l'équité... et de ce qui est raisonnable.

Que dire par exemple de la participation des A.C. 40-45 au Rendez-vous des Belges du 31 mars, pour lequel une soixantaine de Bérêts Verts se sont déplacés ? La section du Brabant compte pourtant 600 membres !... Ne s'agissait-il pas ce jour-là de réaffirmer publiquement et en masse que nous nous sommes battus pour l'existence et l'unité de notre chère Patrie... et pour cela seul !... Qui alors a eu tort ?...

En ce qui vous concerne plus particulièrement, mes chers Anciens, dois-je vous rappeler la pure et chaude fraternité qui nous a soudés pendant la dernière guerre ? Elle est bien davantage qu'un souvenir : elle vous a donné une fierté légitime, une âme d'homme : elle a nourri votre élan et votre courage. Vous qui fûtes si profondément unis pendant la mobilisation et pendant les combats des Ardennes à la Mer, en passant par la Dendre, Vinkt et Gottem, pourriez-vous oublier que votre passé de soldats généreux, braves et sûrs vous a créé des devoirs envers vos frères d'armes et envers le pays, et surtout le devoir de tout faire pour qu'on ne puisse jamais insinuer que vous avez veilli et changé et que

vous êtes devenus des indifférents ou des « dégoûtés »... Soyez persuadés, chers Anciens, qu'en ne faisant pas l'effort réel et constant pour témoigner que vous avez conservé intactes votre fraternité, votre foi patriotique et votre loyauté de mai 1940, vous ne respectez pas suffisamment le magnifique esprit Chasseur Arden nais ni les valeurs morales qu'il traduit si noblement... Certes, les déplacements à longue distance sont onéreux pour les bourses modestes et les anciens Bérêts Verts sont en fait plus riches de cœur que d'argent ; mais il est des circonstances où la question « frais » doit passer au second plan... Et je profite de cette occasion pour souligner que les comités de section ont pour devoir de vous convier à participer aux manifestations nationales essentielles ; avec l'aide pécuniaire de la Fraternelle, elles doivent en faciliter la possibilité matérielle aux moins aisés de leurs membres... dans quelques sections ce souci semble avoir été perdu de vue... et c'est regrettable. Depuis deux ans surtout, le besoin de compréhension, de solidarité et d'union se fait cruellement sentir dans notre pays, car la preuve est faite à présent que, sans une réaction ferme des milieux patriotiques, peu ou pas organisée actuellement, la politique est en train de tuer la Belgique.

A cause de leur tradition de loyauté, de leur propriété morale, de leur modération et de leur bonne foi évidente, les A.C. des deux guerres ont eu l'excuse — mais ne l'ont plus aujourd'hui — de ne pas avoir percé à jour et à temps le machiavélisme, le caractère trop souvent malpropre et intéressé des ambitieux et préoccupations électorales qui mènent la Belgique vers sa dislocation. Les faiblesses et le manque de caractère de nos gouvernants ont fait parcourir le restant du funeste chemin, en cédant systématiquement devant les exigences des groupes de pression et de certains politiciens mal intentionnés.

Il est plus que temps que la raison reprenne le dessus. C'est aux A.C. et à tous les vrais patriotes qu'il appartient de manifester formellement leur volonté. Vous, mes chers Anciens Ch.A., vous devez dorénavant « être présents » pour que leur voix porte plus nettement : l'ignoble attentat par la bombe au plastic, qui a explosé au pied de la Colonne du Congrès et du tombeau du Soldat Inconnu, le plus cher de vos frères, a marqué la limite de ce qui est tolérable.

21 juillet 1963.

Lt-Colonel e.r. Ed. MATHEN.

Le 23 mai à Beverlo avec le 2 Bn Ch.A.

Le 23 mai 1963 avait lieu à Beverlo, pendant un rappel d'instruction de la 12^e Brigade, la remise des drapeaux à ses diverses unités et provenant des régiments dissous, dont le 2^e Ch.A. en particulier.

A cette occasion, le Lt-Colonel Stevelinck, commandant pour la circonstance ce bataillon et Ch.A. jusqu'aux os, dont plus personne n'oserait ignorer le soin jaloux qu'il apporte à la réussite de ces manifestations et surtout quand il s'agit de Ch.A. qu'en outre il commandait en la circonstance, avait demandé à la Fraternelle nationale des Ch.A. de se faire représenter à cette cérémonie. Comme il s'agissait précisément du drapeau du 2^e Ch.A., la section régionale de Bastogne y a été spécialement invitée.

Sous une pluie battante au départ et qui a continué à tomber jusqu'à l'arrivée, MM. le Président Didier, Lahy, Lecomte et le porte-drapeau, en titre, Léonard, se sont rendus à Beverlo, où ils étaient attendus impatiemment eu égard aux conditions climatiques.

Le Commandant Lejacques accueillit les intéressés avec toutes les prévenances au nom du Commandant de Bataillon qui était dans l'impossibilité de se libérer personnellement.

Après le déjeuner pris au mess en l'agréable compagnie de tous les officiers d'active et de réserve, dans une ambiance de complète fraternité, eurent lieu la prise d'armes et la remise solennelle des drapeaux par le Général Masson.

Ensuite se déroula le défilé de plusieurs milliers d'hommes, précédés des unités blindées d'accompagnement et ce sous un radieux soleil arrivé avec la délégation.

Les nombreux spectateurs, outre les invités, ont pu se rendre compte de la fière allure de l'armée belge actuelle et notamment des Chasseurs Ardennais assurant ainsi, avec maîtrise, la relève et la continuité des traditions des anciens bérets verts, venus les admirer. Bravo le 2^e Ch.A.

J. LAMY (Bastogne).

Quand les "Anciens", de la "Hure", communient au "Martini", avec les "Jeunes",

Cocktail intime au 29^e étage du building Rogier : Martini reçoit la Section du Brabant de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Cette manifestation rentre dans le cadre du jumelage Arlon-Building Rogier, et c'est à cette occasion exceptionnelle et fort peu attendue que la Fraternelle recevait une délégation du détachement du 1^{er} Chasseur Ardennais qui assure actuellement la garde au Palais.

Vingt-deux hommes, deux sous-officiers, les Adjudants Van Reeth et Wauthoz, le Capitaine Flaba et le Commandant Baert forment l'effectif de la délégation.

Cela fait très militaire dans ce haut lieu de la capitale qui, d'ordinaire, voit défiler au cours des jours une pléiade de vedettes nationales et internationales...

Cette fois, les « Anciens » ont voulu se retremper dans le présent et le coude-à-coude de la réunion est réconfortant puisqu'il prouve abondamment que ceux de la « Hure » n'ont guère changé et que la confraternité de base est restée à l'ordre du jour. Vingt-deux jeunes parmi tant d'anciens, c'est comme une grande réunion

familiale où l'on se retrouve avec un égal plaisir autour du « Martini » qui brille et ondoie dans les verres et crée d'emblée l'atmosphère de camaraderie et de vraie amitié. Une seule allocution est prononcée. C'est le Colonel Borgniet qui s'en charge et c'est fait avec le minimum de mots, percutants comme des coups de mortier... mais tous exprimant les sentiments de chacun.

Le fanion d'honneur de la Fraternelle est ensuite remis à la firme Vastapane par le truchement de Mme Lefèvre, la charmante hôtesse du club des vedettes, qui remercie avec l'esprit d'à-propos qui la caractérise.

De nombreuses personnalités militaires et civiles assistaient à la réception : les Colonels Wattiez, Pairon et Borgniet ; le Lt-Colonel de Kraeche ; les Commandants Roeqiers, Weyers et Huppert ; MM. Lenoir, Conseiller Communal de Schaarbeek ; Bodson, Trésorier, et Grisart, Président du comité des fêtes de la section du Brabant ; Collard, de la Kéthule, Goffard, Namurois, Wauters, Gulot, Baugnée, Hennuyer, Géonet, etc.

Janvier 1963.

R. LECOCQ.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais en assemblée générale, à Liège

C'est la Cité Ardente qui, cette année, a accueilli les anciens Chasseurs Ardennais pour leur assemblée générale.

Peu avant 10 heures, le dimanche 28 avril, les « Bérets Verts » rassemblés place Xavier Neujean, autour de leurs drapeaux fédéraux, accueillent les autorités, puis, conduits par leur Président National, le Colonel E. Mathen, se rendent à l'église Saint-Jean, pour assister au traditionnel service à la mémoire de leurs morts.

Mgr van Zuylem, révérendissime évêque de Liège, a tenu à faire honneur aux Chasseurs Ardennais, et assister pontificalement à l'office, au cours duquel un remarquable groupe orchestral exécuta, au jubé, des œuvres musicales de haute valeur artistique.

Immédiatement après la messe, en cortège conduit par le même corps de musiciens, les participants se rendirent au Monument de la Résistance où le Colonel Mathen dépose une couronne, hommage des Chasseurs Ardennais à toutes les victimes de la guerre.

On se rendit ensuite au siège de l'U.F.A.C., où fut offert le traditionnel vin d'honneur, et où un déjeuner très animé réunit, autour des tables bien garnies, les délégués venus de tous les coins de la Belgique.

A 14 h 15, ce fut l'assemblée générale statutaire, présidée par le Colonel Mathen. La séance s'ouvrit, comme d'habitude, par le salut au drapeau fédéral et la minute de recueillement.

L'appel des sections régionales révèle l'absence de Bertrix, Florenville, Libramont, Marche.

Et c'est le discours du Président National, marqué, comme chaque année, des plus nobles sentiments d'attachement national. Il regrette que beaucoup, même au sein de la Fraternelle, manquent de foi et d'ardeur patriotique. Revenant sur la grande manifestation du « Rendez-vous des Belges », le 31 mars dernier, il déplore l'attitude d'abstention de deux grands mouvements d'anciens combattants, et réaffirme la position de total engagement de la Fraternelle vis-à-vis de l'unité nationale. Il insiste à nouveau sur la nécessité d'un recrutement intensif et annonce, pour l'an prochain, la célébration du trentième anniversaire des Chasseurs Ardennais.

Après les vifs applaudissements qui accueillirent ce discours, la parole est au Secrétaire National, M. Louis Helmbacher, qui fait le bilan de l'exercice précédent. Total des membres : 2.839 contre 2.756 en 1961-62.

Le Secrétaire insiste sur la bonne administration des sections régionales et la nécessité absolue de se conformer aux directives légales. Ainsi, en 1962, il fut impossible de présenter à temps le bilan fidèle, par la faute de certaines sections qui négligèrent de renvoyer à temps les documents nécessaires : liste nominative des membres et situation financière — ce qui suscita à la Fraternelle certains ennuis. Pour prévenir la répétition de pareille situation, il est demandé aux sections d'envoyer

les documents de clôture annuelle pour le 15 octobre au plus tard.

M. Helmbacher annonce que les subsides provinciaux seront réduits de 10 p.c., et il regrette que trois sections seulement : Neufchâteau, Houffalize, Vielsalm — ont répondu à la demande du secrétariat concernant les cas sociaux.

Et le Secrétaire National termine en reprenant le thème du recrutement et en souhaitant que les sections régionales réagissent à tout découragement et s'organisent suivant les circonstances locales.

M. Helmbacher, qui vient de présenter son dernier rapport annuel avec son habituel brio, est vivement applaudi.

Le Vérificateur aux comptes, M. l'huissier Lefebvre, présente son rapport qui est approuvé, de même d'ailleurs que le rapport du Trésorier National, M. Ferdinand Crochet.

L'Administrateur du Bulletin, le Colonel Renson, absent, a chargé M. François de présenter son rapport. L'on retient spécialement que la publicité dans le bulletin est déficitaire et un effort est demandé pour que commerçants et industriels passent des réclames. Il est aussi envisagé de réduire le nombre de numéros : un tous les quatre mois — soit un de moins par an. A la question de savoir si le numéro 58 a été distribué, la plupart des sections répondent par la négative ; des sanctions seront prises contre l'imprimeur, ainsi en décide l'assemblée.

Pour rendre le bulletin plus vivant, il est décidé que toutes les sections *devront*, dorénavant, collaborer à sa rédaction, en envoyant pour chaque numéro un article de 60 lignes. Une autre décision est prise : 20 francs de la cotisation de chaque membre, seront affectés au soutien du Bulletin. Finalement, le bilan présenté par l'Administrateur du Bulletin est approuvé.

Le Colonel Borgniet, Administrateur délégué par la Fraternelle à l'U.F.A.C., qui vient d'être frappé cruellement par la mort de sa fille — un télégramme de sympathie lui est adressé — est absent. Son activité à propos notamment de la Croix du Combattant et du statut du Combattant 1940-1945 est rapidement rappelée ; ces deux questions sont toujours à l'étude ; il faut donc attendre.

Viennent alors les élections statutaires. Le Colonel Mathen, Président National ; M. R. Piedboef, Vice-Président National et Président de la section de Liège ; le Colonel B.E.M. Borgniet, de la section du Brabant, et M. E. Dejaive, de la section de Huy, sont sortants et rééligibles. Le Colonel Borgniet ne désire pas le renouvellement de son mandat, et la section du Brabant présente, pour le remplacer, M. Léon Grisard. Tous ces membres sont réélus par acclamations, et la candidature de M. Grisard est acceptée.

L'assemblée avait aussi à nommer un nouveau secrétaire national en remplacement de M. Louis Helmbacher.

cher. La candidature de M. Victor Robert est présentée. Une certaine opposition se manifeste, la régularité de cette candidature étant contestée. Le Colonel Mathen met fin à la discussion en mettant la nomination aux voix, et M. Robert est désigné à l'unanimité.

A ce propos, nous nous faisons volontiers l'écho de certaines suggestions recueillies dans la salle : ne conviendrait-il pas d'organiser une manifestation de reconnaissance en l'honneur de M. Louis Helmbacher, qui, pendant de nombreuses années, s'est donné cœur et âme à sa tâche ingrate et absorbante de secrétaire national : la Fraternelle des Chasseurs Ardennais lui doit beaucoup...

Au cours de l'assemblée, la médaille du mérite de l'U.F.A.C. 1940-1945 fut remise à plusieurs membres de la Fraternelle.

MM. François Hannick (Neufchâteau), Emile Anselme, Gaston Joiret, Alphonse Ottet et Aristide Polluer

(Huy) ; Joseph Eppe et Robert Legat (Arlon) ; Fernand Philippart et Marie-Fr. Ricaille (Houffalize) ; Zénon Bay et Paul Durou (Liège) ; Joseph Baudouin (Erezée) reçoivent la Médaille d'Argent.

MM. Edouard Rolland (Huy) ; Gilbert Grodos et Fernand Stein (Houffalize) ; Jean Renoir (Brabant) reçoivent la Médaille de Bronze.

Nous leur adressons, à tous, nos vives félicitations.

La prochaine assemblée générale, en avril 1964, sera organisée par la section d'Arlon, et celle de 1965 se tiendra à Bruxelles. A.B.

N.d.l.R. — Notre ancien secrétaire national ayant cessé ses fonctions le jour de cette assemblée générale et le nouveau n'étant pas encore dans le mouvement, nous avons cru bien faire en reproduisant le compte rendu paru dans « L'Avenir du Luxembourg », du 7 mai, et rédigé d'ailleurs par un des nôtres.

La vie de la Fraternelle

LE BULLETIN

Grâce à la générosité de la sous-section de Molenbeek qui en est à son troisième versement de 250 F, la rubrique « Soutien du Bulletin » ne disparaîtra pas encore cette fois-ci. Avant de faire appel à la générosité de nos membres pour que le bulletin puisse continuer à paraître, nous avons longuement hésité. Certains craignant que cette rubrique ne nous prenne chaque fois des pages entières et que cela ne réduise trop la place disponible pour les textes... Mais comme vous pouvez vous en rendre compte, les sections sont aussi avares de leurs communiqués que de leurs gros sous, et comme d'autre part les promesses concernant la publicité et les abonnements ne sont pas tenues, toutes ces causes se combinant il n'y aura bientôt plus de bulletin.

★ SECTION D'ARLON ★

REUNIONS DU COMITE

19 octobre 1962 : Participation de la Fraternelle aux cérémonies organisées à Arlon à l'occasion de la visite de LL.MM. le Roi et la Reine, le 21 octobre 1962.

26 octobre 1962 : Premières mesures à prendre en prévision de la fête de Saint-Nicolas.

5 décembre 1962 : a) Organisation de la fête de Saint-Nicolas du 9 décembre 1962.

b) Discussion d'une requête présentée par un membre. Objet : Délai d'introduction des demandes de pensions d'invalidité. Le Président se charge de l'étude de cette question.

FETE DE SAINT-NICOLAS DU 9 DECEMBRE 1962

Une nouvelle fois, la Section d'Arlon organisait sa grande fête de Saint-Nicolas, attendue avec impatience par 200 enfants de nos membres.

La fête eut lieu, comme l'année précédente, dans la salle de cinéma de l'Ecole d'Infanterie mise à la disposition de la Fraternelle par le Commandant de l'Ecole.

Excellente ambiance et beaucoup de monde, non seulement des enfants impatients mais des anciens « Bêrets Verts » heureux de se retrouver en cette circonstance.

Parmi ceux-ci, au premier rang, le Colonel Remience, Commandant militaire de la Province de Luxembourg, rehaussait de sa présence cette si sympathique assemblée.

Le grand Saint Nicolas présida à la distribution de nombreux jouets et friandises. Puis, ce furent des séances de variété et de cinéma.

Une nouvelle et belle réussite à l'actif de la Section d'Arlon.

★ SECTION DE BASTOGNE ★

MANIFESTATION DU SOUVENIR AU MEMORIAL CADY

Le 10 mai 1963, au soir, comme chaque année, la Section de Bastogne de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais organise une Manifestation du Souvenir au Mémorial Cady.

A 20 h 30, les anciens Chasseurs Ardennais rassemblés place Saint-Pierre et entourés des autorités civiles et religieuses de la ville et des élèves de toutes les écoles, ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument de

la ville érigé en souvenir des morts des guerres de 1914-18 et de 1940-45.

Après cet hommage, la foule s'est dirigée en cortège, encadré de torches allumées, vers le Mémorial Cady, érigé à l'endroit même où tomba en 1940 le premier « Bêret Vert ».

La messe a été célébrée par M. le Chanoine Zéler, Supérieur du Séminaire de Bastogne, ancien Aumônier des Ch.A.

Eclairés par les lueurs des torches, une douzaine de drapeaux entouraient l'autel. Au premier rang de l'assistance, on reconnaissait MM. Renquin, Bourgmestre, Lion, Commissaire d'Arrondissement, le Député Gaspar, Didier, Juge de Paix et Président de la Fraternelle, Luc, Premier Echevin, le Chanoine Gavroy, Curé-Doyen, et le Commandant du district de Gendarmerie Lepinois.

Le 3^e Chasseurs Ardennais de Vieilsalm avait délégué un peloton d'honneur.

Au cours de la messe, M. le Chanoine Zéler demanda à l'assistance de se souvenir de tous ceux qui avaient fait don de leur vie pour la Patrie. Ces héros, conclut-il, nous ont donné une leçon de charité que nous devons, aujourd'hui, pratiquer. Qu'ils soient pour nous une exhortation à mieux comprendre notre devoir. Les clairons de la clique du Séminaire résonnèrent pour saluer la mémoire des 38 militaires du 2^e Chasseurs morts face à l'ennemi et pour concrétiser la reconnaissance des Anciens envers ces héros.

MM. Didier et Catin, Présidents des Fraternelles de Bastogne et de Vieilsalm, déposèrent des gerbes au pied de la stèle.

A MARTELANGE

Le dimanche 12 mai 1963, comme chaque année, la Section locale des Ch.A. de Martelange a fait célébrer en l'église paroissiale de Martelange une messe chantée en souvenir de ses héros tombés au champ d'honneur, il y a vingt-trois ans.

Une foule particulièrement nombreuse assistait à l'office célébré par M. le Doyen de Martelange.

Aux premiers rangs de l'assistance, on reconnaissait MM. le Bourgmestre et les Membres du Conseil Communal, de nombreux combattants de la guerre de 1914-18, une délégation de la Section des Ch.A. de Bastogne, conduite par son Président, M. le Juge Didier, ainsi que le Président et le Secrétaire et de nombreux « Bêrets Verts » de Martelange.

Après la cérémonie religieuse, la Section des Ch.A. de Martelange est allée déposer une gerbe de fleurs au pied du monument local, puis les Sections de Bastogne et de Martelange se dirigèrent en cortège, drapeaux en tête, vers le Mémorial National, érigé à la sortie de Martelange, à la mémoire des « Bêrets Verts », où elles déposèrent deux gerbes de fleurs.

★ SECTION DE HOUFFALIZE ★

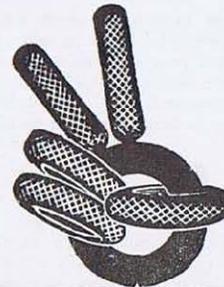
L'UN ANCIEN AUMONIER Ch.A. A L'HONNEUR A STEINBACH

Le 5 janvier 1963 eut lieu, à Steinbach, le jubilé de vingt-cinq ans de vie religieuse dans la paroisse de M. l'Abbé Bertin.

A cette occasion, la population tout entière a voulu manifester sa reconnaissance et sa sympathie à son curé.

Nombreuse assistance à la messe d'action de grâce célébrée par l'élu du jour. Après celle-ci, offrande de vœux et remise des cadeaux. Puis, furent rappelés le zèle et le dévouement de M. le Curé ainsi que les grandes choses réalisées sous son égide. La journée se termina dans la joie par une soirée de variétés présentée par la jeunesse locale.

Encore toutes nos félicitations à l'ancien et vaillant Aumônier Bertin. 2^e Ch.A. Ad multos annos !



LEFEBVRE EMMANUEL

SPECIALISTE DU PNEU D'AUTO
vulcanisateur

Vente et achat Neuf et occasion
Réparation et Réchapage — Travail rapide, soigné et garanti

37-39, Rue des Charbonniers, ST-JOSSE-BRUXELLES
Téléphone : 17.86.51

Conditions spéciales aux membres



3 Vitrines -
Un seul nom!

SPEECKAERT

Horlogerie - Bijouterie

34-36-38, Rue au Beurre

Bruxelles Tél. 11.10.98

Des occasions multiples sont de nouveau en vue pour rendre des membres de la famille et des amis heureux.

C'est souvent un problème pour faire son choix pour éviter la monotonie, qui n'est plus une surprise.

Que s'est agréable d'offrir un cadeau original, à l'improviste et pourtant d'une valeur durable.

Ce choix illimité vous trouverez dans une bijouterie-horlogerie spécialisée.

A vous d'être prévoyant et de passer chez

Speeckkaert



COUPS DE BOUTOIR

PROFANATION

Suite à une période de désordres et d'agitation, un pauvre imbécile a cru faire une action d'éclat en essayant de détruire la Colonne du Congrès, ou la tombe du Soldat Inconnu, ou peut-être les deux en même temps puis-que la charge, bien placée, aurait suffi pour abattre le symbole de notre indépendance et en même temps détruire la Dalle Sacrée.

On ne connaîtra peut-être jamais l'auteur de cet ignoble attentat, mais on pourra toujours dire sans crainte de se tromper que les responsables de cet acte sacrilège sont les autorités, tant civiles que religieuses, qui depuis des mois font preuve d'une faiblesse qui frise souvent la complicité vis-à-vis d'un gang de provocateurs et d'agitateurs.

On a troublé des offices religieux à Anvers (il y a eu des prêtres parmi les manifestants) : les commandos de la V.U. qui ont commis des violences dans l'agglomération bruxelloise, maltraitant des francophones et causant des dégâts à leurs biens, avaient soit le bourgmestre de la localité à leur tête, soit des députés dans leurs rangs et des religieux parmi les organisateurs, et même un jour on y a vu un énergumène portant un panneau dans le texte duquel il était question de plastic : les « autorités », elles, se sont bornées à exprimer des regrets... D'autre part, on bourre le crâne, depuis des mois, à de pauvres types avec le mythe de la terre flamande et, depuis des siècles, avec une légende sur la bataille des Eperons d'Or qui prend beaucoup de licences avec la vérité historique. Et un fou choisit l'anniversaire de cet événement pour aller perpétrer dans l'ombre un infâme attentat.

Cela devait fatalement arriver : dans cette période où certains de ceux qui doivent donner l'exemple de la charité chrétienne peuvent impunément prêcher la haine et où ceux qui doivent faire régner l'ordre et la justice pactisent avec les malfaiteurs, certains ne savent plus distinguer le bien du mal ni ce qui est permis de ce qui est défendu.

NOS AMIS DU NORD

Après des discussions qui ont duré une centaine d'années, la Hollande a enfin consenti à autoriser le creusement d'un canal qui réduira notablement la liaison Escaut-Rhin, mais c'est évidemment nous qui payerons la toute grosse part des travaux.

RACISME A LOUVAIN

Les flamingants de l'Université publient des listes des professeurs flamands qui parlent le français chez eux. A l'instar des nazis, on organise probablement un réseau d'espionnage dans les familles pour en arriver au boycottage de ceux qui commettront l'impardonnable crime de parler la langue qui leur plaît.

UNE DROLE D'AFFAIRE

Arguant de révélations que viendraient de faire ses amis flamingants, Mijnheer Vermeylen a déclenché des perquisitions en chaîne dans les milieux anciens combattants et patriotiques de la Métropole. Il paraîtrait que voici trois mois, un individu, probablement mal intentionné, aurait déposé une bombe à retardement sous la scène d'une salle dans laquelle la Volksunie organisait un bal. Pour laisser une chance à ces braves gens, le dynamiteur, bon garçon, avait choisi un engin dégageant une intense fumée avant d'exploser. Ce qui alerta le plus déluré de la bande qui, se doutant qu'il se tramait quelque chose de louche, alla voir ce qui se passait sous la scène où, après avoir fait son acte de contrition (on ne dit pas en quelle langue) il se saisit de la bombe, la glissa dans sa serviette et alla la jeter il ne sait plus où. On ignore ce qu'elle est devenue. On ne dit rien aux danseurs, ce qui est normal, ni à la police, ce qui est plutôt bizarre. Mais il y a quelques jours, trouvant probablement le secret trop lourd à porter et l'occasion merveilleuse pour se venger des patriotards, il alla conter ce sombre drame à Mijnheer Vermeylen. La police flamande qui, comme il se doit, à un autre flair que celle des francophones bruxellois qui patauge toujours en ce qui concerne l'attentat contre la Colonne du Congrès, mit immédiatement la main au collet du coupable qui avoua sans se faire prier. Et comme dans tout roman policier bien bâti il doit y avoir des complices, on s'est mis à perquisitionner... Et maintenant, quel que soit le résultat de l'enquête, voilà les anciens combattants, résistants, etc., catalogués parmi les plastiqueurs possibles. Bien joué!

LES MATINES WEMMELLOISES OU LA REVANCHE DES INCIVIQUES

A deux reprises, les commandos des néo-nazis de la Volksunie ont déferlé sur la paisible commune de Wemmel, y causant les dégâts que vous savez. Les res-

responsables de l'ordre y avaient envoyé de nombreux gendarmes à pied, à cheval et en voiture, munis de chevaux de frise et d'arroseuses ainsi que de la consigne d'y aller « mollo », et malgré cela — ou à cause de cela ? — de tranquilles francophones furent molestés et de sérieux dégâts causés à leurs habitations. Ces commandos dont l'instruction pourrait être confiée à Van Coppennelle et le commandement au « Colonel » Verbeelen, étaient vraisemblablement composés surtout d'inciviques. Ceux qui ne cessent de s'égosiller à crier « amnistie » lors de tous leurs rassemblements doivent estimer que c'est pour eux un devoir sacré de donner à ceux qu'ils considèrent comme des martyrs l'occasion de se venger.

CAPITAINE COURAGEUX

Au début de juillet, ne voulant pas abandonner son navire au moment où il allait couler, notre Théo dut se faire remplacer à l'inauguration des travaux de la route E3. La grosse question était le choix du remplaçant car il fallait craindre des troubles provoqués par ces brailards de la V.U. Pour résoudre cette grave question, il réunit sa fine équipe et leur dit : « Messieurs, il y a une grave question à résoudre. Pour une fois, il va falloir faire travailler votre matière grise, désignez celui qui est le plus apte à me remplacer à Anvers, car (dramatique) moi je reste à bord de mon navire ». Après moins d'une heure de cogitations, la solution adéquate était trouvée : étant donné son pedigree, Mijnheer Custers était tout désigné. Las, une vingtaine d'energumènes de la V.U. ont failli le lyncher, sous l'œil indifférent de la police, car on avait omis de lui faire savoir que tout n'était pas permis aux flamingants quand il s'agissait d'un membre du gouvernement, surtout un qui était considéré comme un de leurs plus valeureux supporters.

USURPATION DE TITRES

La « Ligue des Droits de l'Homme » devrait s'appeler « Ligue des Droits de certains Hommes ». Avez-vous entendu dire que cet organisme était intervenu lors des massacres de Hongrie, ou pour empêcher les assassinats du mur de Berlin ou ceux du Congo ?

Le « Mouvement Mondial pour la Paix » (Marcheurs de la Paix) devrait se dénommer « Mouvement Communiste pour le désarmement des autres ». On trouve à la tête de ce mouvement un professeur de Cambridge, ancien communiste.

PATRIOTES, OUVREZ L'ŒIL !

Un organisme français dénommé « Patrie et Progrès » a décidé d'entreprendre des actions en territoire étranger dont l'une consiste à « soutenir l'action des mouvements wallons qui souhaitent le rattachement de la Wallonie à la France ». Wallons, si vous ne désirez pas devenir citoyens français de deuxième zone, vous savez ce qui vous reste à faire.

UN CONSEILLER QUI A DU CRAN

Il y a trois ans, un conseiller communal de Bruges, M. De Paepe, découvrait une charte de 1666 par laquelle le roi d'Angleterre Charles II accordait à cinquante pêcheurs brugeois le droit de pêche dans les eaux territoriales anglaises. Dans le but de s'assurer si ce droit n'était pas devenu caduc, il a décidé d'aller pêcher sur place, prévoyant qu'il serait arrêté et qu'ainsi les tribunaux anglais seraient appelés à trancher la question. C'est ce qui s'est produit. Il avait auparavant sollicité l'appui de notre Ministre des Affaires Étrangères, perdant de vue que, pour rien au monde, notre Polaris ne ferait quoi que ce soit qui pourrait troubler ses bonnes relations avec ses grands amis anglo-saxons... Ah, s'il s'était agi des eaux territoriales françaises !

L'ASSIETTE AU BEURRE

Nos ministrucules ne ratent pas une occasion de se rendre impopulaires : ne voilà-t-il pas qu'ils rêvent de se faire octroyer une pension, 72.000 F pour deux années de service, plus une augmentation de 2.000 F par mois supplémentaire ! Ils ont la pudeur de fixer un maximum : 320.000 F. Qu'en pensez-vous ? Ils n'y vont pas avec le dos de la cuillère, les frères. Pour que cela choque moins, les petits malins en viennent à calculer leur pension par mois de service, car il est certain que s'ils avaient dit : 36.000 F pour chacune des deux premières années et 24.000 F pour chacune des années suivantes, la pillule nous aurait paru beaucoup plus dure à avaler. Mais même présenté de cette manière, c'est un véritable défi à l'opinion publique. Nous avons chargé nos reporters de sonder l'opinion de l'homme de la rue. L'ahurissante prétention de nos ministrucules soulève la réprobation générale. Nous n'oserions reproduire la gamme d'injures que leur adressent les interviewés. Après nous avoir fait part de son écœurement, un invalide de guerre a ajouté : « Je serais d'accord à condition qu'ils s'en aillent, qu'ils débarassent l'arène immédiatement ».

POURQUOI UNE PENSION ?

Leur impopularité ne leur fait pas peur. Ils savent d'ailleurs qu'elle est arrivée à son apogée, c'est pourquoi ils estiment qu'ils peuvent sans vergogne se faire octroyer une pension après deux ans de service sans avoir fait le moindre versement, et cela, disent-ils, parce qu'en étant ministre ils doivent négliger leurs affaires. Ces petits cumulards touchent 300.000 F comme députés plus 475.000 F comme ministres. Si on ajoute une indemnité de 50.000 F pour les frais de représentation au fait qu'ils sont logés, chauffés, éclairés et une série d'autres « petits » avantages, cela leur fait un bon million par an. Quant à leurs affaires, il faudrait d'abord prouver qu'elles étaient brillantes, et ensuite qu'elles ont périéclité, car il suffit en général de devenir député ou sénateur pour qu'aussitôt l'intéressé qui, jusque là, avait vivoté, voie ses affaires prendre de l'essor : on a cité le cas d'un avocat qui durant la longue période pendant laquelle il fut ministre vit son cabinet prendre une exten-

sion telle qu'à un moment donné il avait 26 stagiaires ! Il ne fait aucun doute que cette pension sera votée à l'unanimité : tous les sénateurs et députés ne sont-ils pas candidats à n'importe quel portefeuille ?

AVIS

Dernièrement, au cours de cette période pendant laquelle une aimable fantaisie régna dans les services de l'Office des Chèques Postaux, nous avons reçu une pièce peut-être pas unique, mais certainement rare : un avis de débit daté du 29 février 1963 ! Dans le cas où un collectionneur serait désireux d'en faire l'acquisition, ce document pourrait lui être vendu au profit du service social de la Fraternelle.

COMMENT ON SABOTE L'ARMÉE

Les anti-militaristes jubilent : une loi va être votée qui aura beaucoup plus d'effet que tous les slogans anti-militaristes dont continuent à salir les murs de la ville les courageux lapins qui craignent de devoir risquer leur précieuse peau dans le cas d'un prochain conflit : le projet de statut des objecteurs de conscience du citoyen Rollin doit remplir d'aise beaucoup de gens. Maintenant qu'ils ne risqueront plus le conseil de guerre, des centaines, des milliers de jeunes vont, comme par hasard, découvrir qu'ils n'ont aucune vocation pour porter les armes. Ce n'est évidemment pas de gaieté de cœur que l'on perd une année pour faire l'apprentissage du métier militaire, et encore moins que l'on prend les armes pour défendre son pays. Mais c'est là une obligation à laquelle personne ne doit pouvoir se soustraire, et c'est une honte de légaliser une aussi lâche dérobade.

CES GRANDS HOMMES

QUE NOUS AVONS FAILLI PERDRE

Toute la Belgique a tremblé lorsque, par une sombre journée du début de juillet, le bruit a couru que le gouvernement était démissionnaire. Qu'aillions-nous devenir ? Où allait-on trouver des hommes pour remplacer cette élite, et rapidement on se remémorait tout ce que certains d'entre eux avaient fait pour le pays.

Dans cette galerie, la vedette revient sans conteste à notre grand Théo. N'est-il pas responsable de tous nos malheurs, de toutes les gaffes comises. Il est indiscutable qu'aucune ne l'a été à son insu si pas sur ses directives, mais toujours grâce à sa complaisance ou à son indifférence. Il a des réactions bizarres. Pour justifier la libération des grands criminels de guerre, il déclare : « Nous ne cultivons pas la rancune ». Il reçoit sèchement les présidents des deux fédérations des combattants du front de 1914-18 qui sollicitaient la revalorisation des pensions des veuves de guerre et leur déclara : « Messieurs, les masses seules m'intéressent ». Pas d'argent pour les victimes de la guerre, mais il envisage de consacrer 500 millions au « dédommagement » des inciviques.

Polaris, son sous-verge, est sans conteste l'infatigable protecteur de nos concitoyens à l'étranger. Voyez un peu avec quelle énergie il défend les droits des Belges au Congo, ceux de la Belgique à l'O.N.U. Et dire que

l'en se plaignait de son prédécesseur. Nous savons bien que nous ne pouvons pas trop exiger de lui vis-à-vis de son patron Jefke, de son ami U Tant, ni de son poulain Adoula, mais tout de même il y a une limite. Quand on lui reprochait d'être encore plus mou que son prédécesseur dans ses interventions au Congo, il a osé répondre que le nombre des expulsions et des arrestations était vraiment minime (comme son patron belge, seules les masses l'intéressent). Quant aux assassinats, il attend toujours le résultat d'enquêtes dont on ne parlera plus jamais. Bien qu'il n'ait jamais été soldat et qu'il serait plutôt exagéré de l'accuser de militarisme, il est presque touchant de constater avec quel empressement il sait se mettre en position, le petit doigt à la couture du pantalon, pour dire : « A vos ordres, Jefke ».

Mijnheer Custers, nont la renommée à franchi nos frontières (celle de l'Est, tout au moins), et qui s'était déjà distingué en représentant anticipativement son gouvernement à l'enterrement de l'une des grandes figures du flamingantisme actif, Staf Declercq, a été chargé, à titre de récompense, de s'occuper de la santé — physique, seulement, heureusement — de ses concitoyens. Il vient d'imaginer de réformer l'O.N.I.G. (Office des Invalides de Guerre). Il a pour cela installé une commission à l'image de son gouvernement : sur huit membres elle comprend sept Flamands et pas un seul spécialiste, pas une compétence, pas un seul invalide. Mijnheer Custers, qui doit veiller sur notre santé, ne prend aucune mesure à l'égard des responsables du trafic de charognes dans certains abattoirs, sauf quand il s'agit de lampistes.

Nous ne pouvons terminer cette rapide revue sans parler de celui qui est à l'origine de tous nos malheurs, nous avons cité Tuur des Fourons, le velléitaire, l'homme des concessions et des reniements. C'est à lui que nous devons l'abandon du recensement, le tracé de la frontière linguistique, le vol des Fourons à la province de Liège, etc.

Ce « francophone » bruxellois, candidat n° 1 à la présidence de la république thoise, a été dans la course pour le titre du plus ardent défenseur du flamingantisme, le plus acharné concurrent des Desaegeher et autres Verroken. On pourrait continuer la liste, mais cela suffit. Pouah !

QUESTION

Pourquoi notre Polaris ne demande-t-il pas à son ami U Tant de nous envoyer quelques bataillons de ses valeureux disciplinaires éthiopiens pour maintenir l'ordre dans l'agglomération bruxelloise et éventuellement le long de la frontière linguistique ?

IMPRESSION

C'est plus fort que moi, je ne parviens pas à encaisser le cosmonaute Valeri : physiquement, il rappelle trop Mijnheer Tuur des Fourons.

« LE MACHIN »

Il avait été dit que nous ne payerions à l'O.N.U. ni notre cotisation annuelle de 46 millions ni notre quote-part dans l'opération Congo (136 millions), tant que cet

organisme « mondial » ne nous aurait pas remboursé la valeur des stocks que les mercenaires ont pillé à notre base de Kamina (valeur 200 millions... prix d'ami, bien entendu). On n'entend plus parler de rien depuis tout un temps, on peut en conclure que les millions ont été payés en « stoemelings ». Il est vrai que la France et la Russie refusent de payer et probablement a-t-on eu un scrupule de nous voir en si mauvaise compagnie ?

VAILLANTS COMMUNIERS

A Louvain, quelques vaillants porteurs de « flattes » se sont embusqués, un soir, dans une rue déserte par où devait passer un francophone pour rentrer chez lui et se sont partagés le plaisir de lui infliger un passage à tabac qui le laissa étendu inanimé. Le médecin qui le soigna constata que les lourds souliers flamingants avaient causé des lésions à la colonne vertébrale du francophone, qui, le comble, était de nationalité suisse. On n'est pas toujours au courant de ces exploits parce que leurs suites ne sont pas toujours aussi graves, mais cela se passe de temps en temps. J'ai connu dans les années 20 un Wallon qui avait reçu tellement de coups sur le crâne qu'il fut dans la suite dans l'impossibilité de poursuivre ses études.

« AMNESTIE »

Parmi leurs nombreuses revendications, celle que les patriotes de la V.U. ont le plus à cœur de voir aboutir c'est certainement la libération des « inciviques » qui ornent encore nos prisons. Que l'on ne se trompe pas, la cinquantaine de bandits qui sont encore sous les verrous sont tout simplement des criminels qui ont des vies humaines sur la conscience. Mais ils seront libérés... « nous ne cultivons pas la rancune », a dit le grand Théo.

IL N'Y A PAS DE PETITS PROFITS

On aurait pu croire qu'une fois le Congo devenu indépendant la « Loterie Coloniale » qui avait été instituée à son profit, serait tout simplement supprimée ; n'est-il pas immoral que le gouvernement organise un jeu de hasard, alors que c'est interdit par la loi ? La Loterie continue, au profit de nos concitoyens qui ont tout perdu en Afrique ou de ces nombreuses œuvres (polio, aveugles, paralysés, etc.) qui vivent si misérablement. croyez-vous ? Nos grands hommes n'ont même pas envisagé une de ces solutions : les millions que rapporte la Loterie sont tout bêtement incorporés dans les recettes ordinaires pour constituer, probablement, le premier fonds qui servira à payer la pension de nos ministrucules.

DIVISER POUR REGNER

Les revendications des anciens combattants sont actuellement discutées entre le gouvernement et un organisme qu'il vient d'inventer : « un comité de contact » représentant certaines associations patriotiques parmi lesquelles « on » a oublié, comme par hasard, les anciens combattants du front, c'est-à-dire les Unions des Fraternelles de l'Armée de Campagne de 1914-18 et de 1940-45 ainsi que les Croix du Feu.

OUBLI ?

Quand les nazis sont entrés chez nous en 1940, ils se sont empressés de faire disparaître les pannonceaux qui, sur chaque immeuble encadrant la Colonne du Congrès, annonçaient la présence proche du Soldat Inconnu. Qu'attend-t-on pour les remplacer ?

ON AURA TOUT VU

Les deux partis au pouvoir présentaient chacun un candidat à la présidence d'une commission. Pour éviter que le candidat de son parti ne soit élu (c'était un francophone), un flamingant a voté pour le candidat de l'autre parti.

A LA S.N.C.F.

Un petit curieux de député s'est permis de demander à notre grand spécialiste des communications quel était le montant des indemnités de « bonne gestion » distribuées en 1962 aux ténors de la S.N.C.F. Le gentleman a répondu au député que cela ne le regardait pas. Cela lui apprendra ! Parlant de Mijnheer Bertrand, un ami me disait : « Cela m'étonne de sa part, je le connais, nous sommes du même village, habituellement il est « bien honnête » ; il n'est pas plus malin qu'il ne faut, mais il ne se laisse pas ennuyer ».

Il y a quelques années, suite à une indiscretion dans ce domaine, tout le monde a su que le directeur général avait touché 750.000 F, les directeurs 600.000, les directeurs d'administration 500.000 F, etc. et il y a eu immédiatement des milliers de jaloux pour critiquer... Il serait cependant intéressant de savoir à quoi servent les 5 milliards que les cochons de payants contribuent chaque année à rassembler pour combler les déficits de la S.N.C.F. En Hollande et en Suède, le déficit n'est que de 500 millions de francs : ce qu'ils doivent toucher comme indemnité de bonne gestion dans ces pays.

DROLE DE PAYS

Un chauffeur ivre (récidive) fonce dans un groupe de religieuses. Bilan : une morte, deux blessées graves. L'assassin s'en tire avec un an de prison. Une brute martèle la tête de sa mère à coups de poing durant de longues minutes à tel point que le crâne est fracturé et que la victime en meurt. Verdict : 5 ans de prison. Mais savez-vous quel est le tarif pour un fraudeur de beurre ? Tenez-vous bien : 8 ans de prison.

P.T.T.

Sommes-nous sauvés ? Notre Théo aurait enfin mis la main sur l'homme de la situation pour mettre fin à la pagaille qui règne à la Poste et aux C.C.P. En effet, le Ministre de 2^e classe Anseele a déjà été détenteur du même portefeuille dans le Ministère Van Acker. Il devrait y avoir acquis une certaine expérience, mais si nos souvenirs sont bons il ne doit pas y avoir fait de grandes choses. Il ne doit s'y être distingué que par une ahurissante innovation : l'émission d'un timbre à l'effigie de son père. D'où il résulte qu'il aurait mieux convenu au Ministère de la Santé et de la Famille.

MEGALOMANIE ONUSIENNE

En février, le déficit de cet organisation s'élevait à 3,5 milliards. En fin d'année, on compte qu'il s'élèvera à 6 milliards. N'empêche qu'au début de 1962 elle a réuni à Genève 1.800 « techniciens » (?) de toutes nationalités pour mettre au point la question de l'aide aux pays sous-développés. L'O.N.U. y a dépensé 130 millions en frais d'organisation, de déplacement et de séjour : c'est le seul résultat tangible de l'opération.

EN DERNIERE MINUTE

On nous apprend que M. Dequae aurait été violemment pris à partie par un député flamingant au sujet d'un fait « scandaleux » qui se serait produit dernièrement à la Bourse de Bruxelles. Les Métallurgiques de Hoboken auraient dégringolé de 15 points alors que celles du Hainaut montaient de 20. « A quoi cela sert-il d'avoir un ministre flamand aux Finances, aurait dit l'interpellateur, si de pareilles inéquités sont tolérées ». Pris de court, M. Dequae n'a pu que promettre de prescrire une enquête sévère et de prendre des sanctions à l'égard des responsables.

LE GOUFFRE DES PARASTATAUX

Ils sont actuellement plus de soixante. On se demande comment la Belgique a pu subsister si longtemps sans tous ces organismes. Mais depuis les révélations d'un membre de la Commission des Finances qui nous a fait connaître l'ahurissant désordre, l'extravagante gabegie, les gaspillages insensés qui y règnent depuis 1954 sans que personne se soit jamais soucié d'y apporter remède, on se demande si notre pays pourra encore tenir le coup longtemps si on ne met bon ordre à tout cela. On pourrait d'abord commencer par réduire sérieusement les effectifs plus que pléthoriques de toutes ces boîtes à caser des camarades. D'autre part, si on voulait voir d'un peu près ce qui s'y passe, obliger ces organismes à transmettre régulièrement leur comptabilité à Cour des Comptes, veiller à ce que les observations de cet organe de contrôle ne restent pas lettre morte, on

pourrait récupérer des centaines de millions qui permettraient d'élever les pensions des veuves de guerre à un taux décent.

ABSENTEISME

Pour justifier l'augmentation des traitements des députés, on a fait valoir que c'était pour compenser les pertes qu'ils subissaient du fait qu'ils devaient négliger leurs affaires. D'abord, nous ferons remarquer qu'à beaucoup de points de vue les affaires marchent surtout à partir du moment où l'on est « Monsieur le Député ». D'autre part, le député qui pourrait prétendre avoir droit au prix d'assuidité n'est pas encore né. Les séances se terminent en général, quelle que soit leur importance, avec quatre, cinq ou six députés en séance. On sait que dans les commissions il y a régulièrement la moitié des membres qui sont absents. Comme il faut compter que les Chambres siègent en moyenne huit mois sur douze à raison de trois séances par semaine, on peut conclure que ces Messieurs sont largement payés.

INCOHERENCE

Après l'hiver 1961-62 qui avait duré jusque juin, ce qui avait eu pour conséquence d'entamer sérieusement notre stock de charbon, notre fameux Directoire Charbonnier avait estimé ne devoir prendre aucune mesure spéciale en prévision de l'hiver 1962-63 alors qu'un certain Bureau de Programmation avait pris l'ahurissante décision de réduire progressivement de 50 p.c. le nombre de mineurs pour 1965. Il a fait froid, pendant longtemps, et le charbon a été rare et cher. A Bruxelles, on a payé jusque 35 F pour un sac de 10 kg de boulets, et c'étaient des malheureux qui ne gagnaient pas 900.000 F par an qui devaient faire pareille largesse. Pour se tirer d'affaire, les seigneurs du Directoire ont prétendu que l'on ne manquait pas de combustible et que c'étaient les moyens de transport intérieurs qui faisaient défaut. N'empêche qu'ils avaient cru bon de demander aux mineurs de travailler le samedi... (aux transports?) et promis d'accélérer l'importation des charbons étrangers...

CENT CINQ.

Fastes du 1er Bataillon de Chasseurs Ardennais à Spich

Coincidant avec le vingt-troisième anniversaire du 10 mai 1940, les fastes du 1^{er} Bataillon se sont déroulés à Spich avec un éclat tout particulier.

Le vendredi, à 21 heures, la messe à la mémoire des glorieux Morts du 10^e de Ligne et du 1^{er} Ch.A. est dite par l'Aumônier du Bataillon. Dans l'assistance entourant le Lieutenant-Colonel Goegebeur, Chef de Corps, on remarque la présence du Général Lecocq, commandant le 1^{er} Régiment en 1940, les Colonels Wattiez et Remienne, anciens Chefs de Corps, M. Piedbœuf, Vice-Président National, et M. Dejaive, Administrateur de la Fraternelle, le Lieutenant-Colonel de Loo, des Chasseurs Limbourgeois Néerlandais, etc.

Sont également présents le Drapeau Fédéral et ceux

des Sections de Liège et d'Arlon, tandis que la musique des Chasseurs Néerlandais accompagne les chants religieux. Après la messe a lieu l'appel des citations de 1914-18 et de 1940, tandis que tonne le canon.

Le samedi 11, dans la vaste cour du quartier, les pelotons sont rangés face à la tribune où prennent place le Général Lecocq, le Colonel Delvaux, le Général Lallemand, les Colonels Wattiez et Remienne, anciens Chefs de Corps, le Lieutenant-Colonel B.E.M. Peterkenne, Chef de Corps du 3^e Bataillon Ch.A., le Colonel Plassart, du Régiment Français Navarre sans Peur, du Lieutenant-Colonel de Loo, des Chasseurs Limbourgeois Néerlandais, du Lieutenant-Colonel McClellan, de l'Armée U.S., MM. Piedbœuf et Dejaive, de la Fraternelle,

M. Guillaume, Bourgmestre de Vielsam, etc., etc.

Deux garde-à-vous annoncent l'arrivée du Général-Major Gillet ; il passe les troupes en revue, au son d'une marche jouée par la musique du 1^{er} Corps sous la direction du Lieutenant Heidenberg. Est présente également, la musique des Chasseurs Néerlandais en tenue de parade.

Le Lieutenant-Colonel Goegebeur, Chef de Corps, remercie tous les participants et rappelle les hauts faits du 10^e de Ligne en 1914-18 et du 1^{er} Ch.A. en 1940. A lieu ensuite la prestation de serment de trois sous-lieutenants et la remise de distinctions honorifiques.

Pendant la mise en place des troupes pour le défilé, les deux musiques donnent un concert et effectuent une parade parfaite à tous points de vue.

C'est ensuite l'impeccable défilé de tout le bataillon, compagnies à pied, suivies des full-tracks et des jeeps.

Un repas de corps réunit ensuite la troupe et de nombreuses familles venues de Belgique pour vivre une journée avec leur soldat.

Au terme de ces deux magnifiques journées, il y a lieu d'adresser de chaleureuses félicitations au Lieutenant-Colonel Goegebeur, au Major Lacroix, Commandant en second, ainsi qu'à tous les Officiers et Sous-Officiers, pour le haut esprit qu'ils entretiennent au sein du bataillon et pour le fraternel et chaleureux accueil réservé aux Anciens qui avaient effectué le lointain déplacement.

Nous nous permettons toutefois de regretter que les Anciens (ceux des environs au moins) ne soient pas venus plus nombreux assister à ces remarquables cérémonies et apporter aux jeunes « Bérêts Verts » de 1963 le témoignage réconfortant de leur sympathie et de leur confiance, pourtant bien réelles. Nous comptons fermement sur une présence plus étoffée de leur part aux fastes du 1^{er} Ch.A. en 1964. Les jeunes Ch.A. les attendent avec espoir... Ils aiment nous montrer que leur esprit Ch.A. et leur enthousiasme sont à la mesure de ceux qui nous ont soutenus en 1940...

R. PIEDBŒUF

Le soleil a présidé aux fastes régimentaires du 3^{me} Chasseurs Ardennais

(24 ET 25 MAI 1963)

Il y a vingt-trois ans, dans les Ardennes, puis sur la Dendre et la Lys, des gars de chez nous, des soldats au béret vert sauvaient l'honneur du pays. Debout sur la frontière, mais debout aussi dans les plaines de Flandre, ils faisaient face avec un cran remarquable à un ennemi pourtant supérieur en nombre et en matériel.

Pendant dix-huit jours et dix-huit nuits, partout où la bataille faisait rage, on retrouvait des Chasseurs Ardennais du 3^e Bataillon. Aussi, le tribut payé par celui-ci à l'issue de la campagne éclair fut-il lourd : 7 officiers, 11 sous-officiers, 8 caporaux et 93 soldats trouvèrent une mort glorieuse face à l'ennemi.

HOMMAGE AUX HEROS DE ROCHELINVAL ET DE CHABREHEZ

C'est devenu depuis longtemps une tradition : les fastes régimentaires du 3^e Ch.A. comportent une double facette.

Le vendredi, c'est la journée de reconnaissance envers les glorieux défenseurs de Chabrehez auxquels, depuis l'année dernière, on a associé leurs frères d'armes de Rochelival.

A Rochelival comme à Chabrehez, des Anciens étaient revenus, vendredi après-midi, sur les lieux de leurs exploits. A Chabrehez comme à Rochelival, les cultivateurs avaient un moment abandonné leur charue et les élèves leurs livres pour rendre hommage aux héros de 1940.

Aux deux endroits, le Chef de Corps du 3^e Ch.A., le Lieutenant-Colonel Péterkenne, fit revivre à un public attentif une épopée vieille de vingt-trois ans déjà. Des

gerbes vinrent s'amonceler devant les humbles stèles où sont burinés les noms de ceux qui tombèrent pour que vive la Patrie.

Et dans ces lieux devenus désormais historiques, lancée par soixante jeunes voix, la devise « Résiste et mords » s'envola par-delà les noirs coteaux...

Le soir, à Vielsalm même, dans le cadre magnifique et grandiose du parc communal, la foule vint se recueillir. Tandis que la musique des Forces de l'Intérieur interprétait des morceaux de circonstance, M. l'Aumônier Royal implorait la clémence divine pour tous ceux qui n'étaient plus.

PRISE D'ARMES SOUS LE SOLEIL

Invité inattendu, mais combien bien accueilli : le soleil illuminait, samedi matin, les hauteurs de Rencheux. Il faisait briller les baïonnettes des quatre pelotons et donnaient plus de couleur aux drapeaux flottant autour de la cour centrale. A gauche de la musique des Forces de l'Intérieur, Rosie, dont c'était peut-être l'ultime sortie officielle, s'impatientait et mêlait ses grognements aux sonneries qui saluaient l'arrivée des dernières personnalités.

« Ouvrez le ban ». Dans la tribune et tout autour du quadrilatère, les regards se portèrent sur les Sous-Lieutenants Doyen, Lorgé et Poncelet. Sous les plis du glorieux drapeau du bataillon, ceux-ci jurèrent fidélité au Roi et au pays. Au micro, le Lieutenant-Colonel Péterkenne dégagait le sens de la cérémonie et la leçon qu'il fallait en tirer. Brièvement, il retraça les actions héroïques du 3^e Chasseurs Ardennais en mai 1940, actions

d'éclat qui valurent au régiment la fourragère aux couleurs de l'O.L., une distinction que six unités seulement peuvent revendiquer.

Reconnaissance d'officiers, remise de distinctions, chant des Chasseurs Ardennais, dépôt de fleurs à la

plaque commémorative du Sergent Ratz, furent les autres séquences de la prise d'armes.

Une dernière marche entraînant accompagnait l'ultime défilé de la troupe devant les autorités.

(Avenir du Luxembourg.)

J. HEINTZ.

Les Fastes du 20 A à Werl

Représentant la Fraternelle des Ch.A., l'ami Bay, de la section de Liège, est reçu le vendredi 3 mai, à la station de Werl par le Commandant D'Harcour qui, bien que surchargé de travail (protocole des cérémonies) a bien voulu s'occuper personnellement de lui.

Nouveau cantonnement du 20 A, depuis son départ de Westhoven, Werl près de Dortmund, sera désormais la garnison définitive de ce bataillon.

En 1962, avait eu lieu la cérémonie d'affiliation du 20 A à la ville de Namur. Ce dernier point nous vaudra une surprise agréable tout à l'heure.

La messe à la mémoire des Morts devait se célébrer en plein air ; vu le mauvais temps, elle fut dite en la chapelle du cantonnement par l'Aumônier Traen. Cérémonie émouvante à laquelle nous notons la présence du Lieutenant-Colonel B.E.M. Dellicour, Chef de Corps, du Lieutenant-Colonel Dessart, 4^e Chasseurs à pied, du Bourgmestre de Werl et de diverses personnalités militaires, religieuses et civiles.

A droite de l'autel est placé un tableau « In Memoriam » sur lequel se lisent les noms des 41 héros du 20 A tombés au champ d'honneur en mai 1940. A gauche, se tient le drapeau de la Fraternelle des Ch.A., section de Liège.

L'appel des Morts, accompagné de salves de mousqueterie et suivi d'une vibrante Brabançonne, clôture cette première journée des fastes.

Le lendemain, samedi, à 11 heures, a lieu la prise d'armes. Les troupes sont rangées sur la plaine, face aux tribunes, où avaient pris place diverses personnalités parmi lesquelles nous distinguons le Colonel Robyns, les Lieutenants-Colonels Cahay, Blondiaux, D'Alpine, Dessart et bien d'autres ; mais aussi quatre officiers américains, quatre canadiens, trois anglais, etc.

Une sonnerie annonce l'arrivée de l'étendard qui met fin aux allées et venues des invités.

Les trompettes annoncent la venue du Général Fiévez, puis celles du Général Baron Fallon, commandant l'Artillerie, et du Général Dessart, commandant la 16^e Division, qui passe les troupes en revue.

Le Lieutenant-Colonel Dellicourt procède ensuite à la reconnaissance de grade de quatre officiers et sous-officiers ; elle est suivie de quatre prestations de serment, de sept remises de distinctions honorifiques et d'une reconnaissance, par le Ministre de la Défense Nationale, du port de décorations françaises sur uniforme belge par un ancien légionnaire accomplissant actuellement son service militaire. Remise aussi d'une coupe à la batterie B, victorieuse du challenge sportif.

Prenant la parole, le Chef de Corps remercie les personnalités présentes, tant militaires que religieuses et civiles.

Un merci tout particulier est adressé à la Fraternelle des Ch.A. pour sa représentation et son drapeau.

S'adressant ensuite aux parents des miliciens, il les remercie d'être venus nombreux malgré le mauvais temps et le long déplacement ; il termine par une courte allocution à ses soldats dans laquelle il relate l'histoire du 20 A et l'espoir qu'il met en eux pour la continuation des traditions du glorieux bataillon.

L'unité quitte la plaine pour les préparatifs du défilé, tandis que la musique du 1^{er} Corps nous régale d'un répertoire choisi. Les évolutions des musiciens charment nos regards par leurs arabesques.

Le Général Dessart prend place sur le podium, et voici le défilé qui se déroule impeccablement au son de marches entraînant.

C'est ensuite la réception au mess des officiers où est servi le vin d'honneur. Chaque invité est accueilli par le Chef de Corps et personnellement remercié.

La surprise annoncée est l'inauguration d'un nouveau bar aménagé par le Sous-Lieutenant Vanden Boss. L'honneur de couper le ruban d'entrée est offert à Mme Fiévez, épouse du Général. Un panneau représentant une vue de la citadelle de Namur sert de fond au comptoir. Décoré avec beaucoup de goût, le nouveau bar est envahi et les jeunes barmen ont fort à faire pour servir les invités.

Profitant de la cohue, notre délégué s'est rendu au mess des sous-officiers ; accueilli par l'adjudant en chef, il peut admirer les plats présentés avec art ainsi qu'une pièce montée en moka représentant un splendide écusson (1 mètre sur 1 mètre) du 20 A sur lequel sont posés un canon et une fusée en sucre.

La troupe non plus n'est pas oubliée, car un repas tout spécial lui est servi.

Le retour au bar des officiers coïncide avec la seconde surprise, car une double porte vient de s'ouvrir et les exclamations fusent devant une table chargée, digne de Gargantua. Le lunch provoque l'admiration générale ; variété, qualité et présentation sont l'apanage de ce repas pantagruélique.

Tout à une fin et la rentrée en Belgique ne nous fera pas oublier la réception toute de sympathie et de fraternité qui nous fut réservée aux fastes du 20 A. Honneur et félicitations aux Artilleurs de Werl !

Z. BAY.

Le nouveau Secrétaire National vous parle

Chers Chasseurs Ardennais !

On n'est jamais mis à la retraite lorsqu'il s'agit de servir son pays !

Lors de l'Assemblée générale du 28 avril dernier, vous avez tenu à faire appel à moi. Je n'ai pu que répondre « Présent » et ainsi je suis devenu votre Secrétaire National.

Du fond du cœur, je vous dis merci pour la grande confiance que vous daignez m'accorder. Cette confiance m'honore parce qu'elle vient de vous, mes compagnons d'armes.

Je ne me dissimule pas l'importance de la charge que vous me confiez ; je m'en rends compte aujourd'hui. Mais elle paraît légère lorsque l'on sert un idéal.

Je suis heureux que l'occasion me soit donnée de rendre hommage à mes prédécesseurs, le Colonel Krack et le Capitaine Helmbacher. Leur exemple saura m'inspirer parce qu'ils ont toujours porté bien haut le renom de la plus belle des fraternelles.

A l'aube de mon mandat, je tiens particulièrement à remercier le Capitaine Helmbacher pour l'aide qu'il a déjà bien voulu m'apporter et qu'il a promis de me donner encore dans les prochains mois.

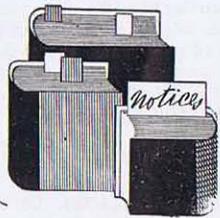
Qu'il me soit permis de remercier également notre Président National, le Colonel Mathen, notre très attachant Colonel Renson ainsi que les Membres du Comité Directeur qui m'ont si gentiment promis leur collaboration effective.

De mon côté, je puis vous assurer que je suis pleinement conscient de la portée de la promesse que j'ai faite de servir. Je saurai mettre toute ma foi et mon ardeur au service de mes camarades Chasseurs Ardennais, mes anciens et très chers frères d'armes.

Servir le Roi, la Belgique et les Chasseurs Ardennais, telle sera et restera ma ligne de conduite !

Votre Secrétaire National,
V. ROBERT.

Les livres



Il peut paraître prétentieux de vouloir tracer ici, même en ses très grandes lignes, un tableau dans lequel seraient cataloguées les œuvres d'une certaine valeur littéraire, où les Ch.A. jouent un rôle appréciable. Nous ne pensons cependant pas être démenti en disant que ces ouvrages sont déjà nombreux et que l'avenir nous en réserve encore certainement d'autres non parus à ce

Avis à nos Membres

Le n° 58 n'a malheureusement pas été distribué à toutes les sections par la faute exclusive de l'éditeur, qui n'a pas respecté les clauses du contrat. Malgré de multiples interventions de notre Administrateur, nous n'avons obtenu que partielle et fort tardive satisfaction : au 20 juillet, les sections d'Arlon, de Bastogne et de Vielsalm n'étaient pas toujours servies... Cette situation nous a mis dans l'obligation de confier le litige à un avocat, pour essayer de récupérer les exemplaires payés en confiance et non expédiés par l'éditeur.

Le C.A. regrette vivement la mauvaise foi évidente dont a fait preuve un éditeur non sincère et trompeur, d'autant plus que le n° 58 présentait un intérêt certain. Il contient notamment :

- Les vœux à nos membres pour 1963.
- Le Mot du Président : « L'Unité belge est en danger ».
- Le rappel des 4^e et 5^e Ch.A. à Beverlo.
- L'historique succinct du 5^e Régiment de Ch.A. en mai 1940 (1).
- Remerciements et éloges rendus à notre Secrétaire National, le Capitaine L. Helmbacher, que des raisons impérieuses de santé empêchent d'accepter le renouvellement de son mandat (1).
- « Le Rendez-vous des Belges » du 31 mars à Bruxelles.
- Un article consacré au Colonel F. Remience, le sympathique et dévoué nouveau Commandant de la Province de Luxembourg.
- Nos intéressants Coups de boutoir, etc.

Nous nous excusons vivement auprès de vous pour cette interruption regrettable et imprévisible dans la parution du Bulletin, et nous vous annonçons que nous avons un nouvel éditeur pour les prochains numéros.

(1) Cet article reparaitra éventuellement dans un prochain numéro.

Ed. MATHEN.

Les Chasseurs Ardennais et la Littérature

jour. La preuve est ainsi faite que nos Ch.A. ont marqué profondément l'époque qui les a vus combattre et créé dans l'imagination populaire l'idée d'un soldat héroïquement attaché à son sol et prêt au sacrifice suprême pour barrer la route à un envahisseur éventuel.

Au hasard de nos lectures, nous avons trouvé de ces livres magnifiant les « Béréts Verts » et c'est toujours avec curiosité et enthousiasme que nous les avons lus et relus. Celui qui, par exemple, a pu avoir entre les mains les relations des combats de Bodange et de Chabrehez

dues à la plume de cet historien de premier ordre, doublé d'un écrivain sobre et soigneux, qu'est le Commandant Hautecler, ne peut manquer d'attendre avec impatience la publication de la suite de ses travaux. Voici en quelques mots un aperçu des ouvrages publiés sous sa signature.

LE COMBAT DE BODANGE (Ed. M.D.N.).

Ce livre est le premier des documents historiques publiés par le Commandant Hautecler pour le compte de la Section Historique du M.D.N. D'une objectivité incomparable, ce rapport s'attache à nous montrer la résistance opposée par le II Bon 1 Ch.A. et notamment les 4^e et 5^e Cies, à la poussée allemande. Il nous donne connaissance des plans allemand, français et belge pour cette région et est illustré de nombreuses photos rendant le texte plus explicite encore. Le Commandant Hautecler a fait appel à un grand nombre de témoins et ce n'est qu'après des recoupements sérieux qu'il a écrit le rapport définitif. Travail bien fait, langage concis et clair d'un commentateur tout à fait au courant de son sujet.

En annexe au livre, des croquis montrant les diverses positions occupées par les belligérants à certaines heures de la journée.

Préface du Général-Major Dumortier, ancien Commandant de l'Ecole des gradés d'infanterie d'Arlon et ami particulièrement actifs des « Béréts Verts ».

LE COMBAT DE CHABREHEZ (M.D.N.).

Cet ouvrage, édité par la Section Historique également, relate d'une façon très fouillée le combat que soutint, le 10 mai 1940, la 3^e Cie du 3 Ch.A. sur ses positions de Chabrehez. Comme dans le livre sur Bodange, le Commandant Hautecler a recueilli un grand nombre de témoignages et les a confrontés continuellement pour en extraire le renseignement exact. Travail aussi minutieux que celui sur Bodange, bien écrit et soigné.

De belles illustrations permettent au lecteur qui n'a pas connu ces endroits de se faire une idée très approchée du paysage dans lequel évoluait la 3^e Cie.

Mais ce qui, dans ce livre, revêt une particulière importance, c'est le fait que l'historien ait pu consulter les archives du Maréchal Rommel pour y retrouver la trace de ce combat dont le Maréchal en personne prit la tête, estimant que ses troupes ne réduisaient pas assez vite ce nid de résistance. Rommel a consacré lui-même un texte de dix-huit pages de ses mémoires à cette journée du 10 mai où ses hommes de la 7^e Panzer piétinèrent jusqu'au soir devant les positions de Chabrehez.

Les annexes figurant au présent livre sont précieuses pour tous ceux qui se posaient des questions en 1940, essayant de s'expliquer pourquoi tel mouvement avait lieu, pourquoi telle consigne était plus particulièrement appliquée, pourquoi on abandonnait telle position, etc. Nous remontons ainsi jusqu'au G.Q.G. et beaucoup de choses jusque-là obscures deviennent claires.

Le Lieutenant Général Piron, ancien chef des troupes belges du débarquement de juin 1944, a bien voulu préfacer le livre et n'a pas manqué d'y dire tout le bien qu'il pensait des Ch.A.

Le livre sur Bodange remonte à 1955 et le suivant est paru en 1957.

A peu près à la même époque où le Commandant Hautecler récoltait ses renseignements, le seul officier rescapé du point d'appui de Bodange travaillait, lui aussi, à regrouper ses souvenirs et sortait, en 1958, un livre retraçant la bataille du 10 mai dans cette localité. Il s'agit du Commandant Autphenne et son ouvrage s'intitule :

LES CHASSEURS ARDENNAIS A BODANGE

(Ed. Office du Livre, 67, rue Edmond Rostand, à Bruxelles 7).

L'auteur était chef de peloton au 10 mai 1940. Il raconte en témoin oculaire le combat d'un jour qu'il a vécu, en tant qu'officier de réserve de la 5^e Cie 1 Ch.A.

Il procède par touches successives, en de courts chapitres où il s'efforce de montrer la diversité et la difficulté de la tâche, ainsi que les réactions de ses hommes pendant le déroulement des opérations. Simple, d'une façon dépouillée, il présente son récit dont il a voulu faire, nous a-t-il confié, un recueil de textes susceptibles d'être commentés dans les écoles. René Autphenne n'y dit pas les sentiments qui l'ont agité à ce moment-là, mais il conte très bien et donne les détails qui permettront au lecteur de réfléchir aux situations créées et de se faire une opinion personnelle sur le comportement de la poignée d'hommes qui s'opposa toute une journée, avec succès et jusqu'à l'épuisement des munitions, à la poussée directe de trois bataillons allemands aidés de motos, chars, artillerie, aviation et génie.

L'ouvrage est illustré de photos et de cartes montrant les positions avant le combat et à divers moments du combat. C'est là aussi que nous trouvons un fac-similé du document citant à l'ordre de l'Armée Française le 1^{er} Régiment de Ch.A. qui « s'est particulièrement signalé à Bodange ». Est-ce que beaucoup de Ch.A. sont au courant de la chose ?

On pourrait presque dire qu'il s'agit d'un combat modèle, où il n'y eut pas de fautes et où le comportement de chacun fut exemplaire. Et c'est bien de cette façon que l'officier a pu juger l'attitude de ses hommes tout au long de la journée.

Préface de l'ancien Gouverneur de la Province de Luxembourg, M. O. Lohest qui, en sa qualité de dirigeant national d'association d'Anciens Combattants, savait apprécier sainement le courage et l'esprit de sacrifice.

(A suivre.)

Paul TALBOT.

Avis aux victimes de la guerre

L'Office de Crédit de l'O.N.I.G. peut accorder des prêts hypothécaires et autres aux bénéficiaires de l'O.N.I.G. et de l'O.N.A.C. à des conditions particulièrement intéressantes, notamment :

CATEGORIES

- 1) Prêts limités à 100.000 F qui peuvent être consentis pour le commerce, l'industrie, l'artisanat, l'ameublement, l'agriculture, l'achat de voitures automobiles, etc. ainsi que pour l'acquisition des biens immobiliers. Des démarches sont entreprises pour porter ce plafond à 200.000 F.
- 2) Prêts hypothécaires spéciaux, qui peuvent être consentis :
 - a) pour l'achat ou la construction d'une habitation ou pour des transformations importantes pouvant être assimilées à une (re)construction ;
 - b) pour le remboursement de créances hypothécaires nées d'une opération visée au a).
L'emprunteur ne peut posséder en pleine propriété ou en usufruit un autre immeuble d'habitation et doit s'engager à l'occuper lui-même, la location même partielle étant interdite pendant la durée du prêt.
Ces prêts peuvent atteindre 60% de la valeur vénale plus 100.000 F (prêt limité).
La valeur vénale à fixer (aux frais du candidat-emprunteur) par l'expert agréé par l'Office de Crédit, ne peut dépasser 850.000 F auxquels il faut ajouter 5% pour chaque enfant célibataire logant sous le même toit que l'emprunteur.
Ces prêts ne sont pas autorisés pour un immeuble propre au conjoint non ressortissant à l'une des deux œuvres nationales.

TAUX

- 1) pour les prêts limités à 100.000 F :
4,75% pour les prêts destinés à compléter le prix d'achat ou le coût de la construction d'une habitation, au remboursement de créances hypothécaires nées d'une opération semblable ou à des travaux d'aménagement d'un bien immobilier, pour autant que l'immeuble réponde aux critères fixés pour l'octroi d'un prêt hypothécaire spécial ;
5,00% pour les prêts dont la destination est autre que celles prévues à l'alinéa précédent.
- 2) pour les prêts hypothécaires spéciaux :
4,25% habitations modestes.
4,75% habitations moyennes.

GARANTIE

Elle doit être suffisante et pourra résulter notamment de la cession de la pension ou de la constitution d'hypothèques, du dépôt de fonds publics, de la remise

en nantissement d'une assurance-vie mixte dont la valeur de rachat est égale ou supérieure au montant sollicité, de la caution solidaire d'une personne jouissant de revenus d'un montant et d'une stabilité suffisants (prêts ne dépassant pas 5 ans) ou du cumul de ces garanties ; complémentarément d'une assurance-vie, prime unique, ajoutée au montant en principal.

DUREE

Selon la nature du prêt et l'âge de l'emprunteur, la durée varie de 1 à 20 ans.

INTERVENTION PERSONNELLE

L'emprunteur devra intervenir de ses deniers personnels dans le coût de l'opération. Cette intervention est variable selon la nature du prêt.

AUTRES AVANTAGES

Les emprunteurs peuvent en tout temps effectuer anticipativement des remboursements partiels ou totaux sans devoir payer une indemnité de emploi.

Les actes authentiques sont établis sur papier libre, exempté de la formalité d'enregistrement, des droits de greffe et d'hypothèque.

*

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Office de Crédit de l'O.N.I.G., 7, place Eugène Flagey, à Bruxelles 5 (tél. 47.98.90) ou auprès des Secrétariats régionaux de l'O.N.I.G. siégeant dans les chefs-lieux de province ainsi qu'à Charleroi, Louvain et Verviers et dans les Secrétariats installés dans les chefs-lieux de province pour ce qui concerne l'O.N.A.C.

IN MEMORIAM

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Section de Vielsalm, a le regret de faire part du décès du Camarade

JOSEPH SCHMITZ

Ancien du 6^e Ch.A.

Secrétaire de la Section de Vielsalm

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 19 juillet, à 10 h 30, à Salmchâteau.

Le Président National de la Fraternelle a présenté à Mme Schmitz et à ses six enfants les profondes condoléances de tous les Anciens, qui perdent en la personne du très regretté Camarade un de leurs meilleurs amis et un véritable pilier de la Fraternelle, dont le dévouement et le magnifique travail resteront vivaces dans toutes les mémoires de ceux qui l'ont connu et aimé.

Ohé, les jeunes !

Le 5 mai, à la Fête de l'Infanterie qui s'est déroulée avec le faste habituel et, cette année, sans pluie — ce qui enlève une excuse aux abstentionnistes — la Fraternelle était représentée par un maigre groupe de dix-sept Chasseurs Ardennais, et toute l'U.F.A.C. 40-45 par environ nonante anciens combattants. Heureusement qu'il y avait là quelques centaines d'anciens de 14-18, sinon il y aurait eu plus de monde dans la tribune que dans le défilé...

On remarquait parmi nos représentants, notre Président National, le Colonel Mathen, deux membres de la section de Neufchâteau, notre ami Dejaive, d'Amay, ainsi que trois drapeaux, ceux de Neufchâteau, de Molenbeek et de Bruxelles.

Si on peut comprendre que les sections de province hésitent à faire pareil déplacement pour une cérémonie de courte durée (un coup de chapeau en passant aux trois courageux de Neufchâteau et d'Amay) nous estimons qu'il serait normal qu'un imposant groupe de Ch.A. de l'agglomération bruxelloise soit là pour représenter la Fraternelle. Nous citons en exemple la présence parmi les Bruxellois de deux Ch.A., anciens de 14-18, dont l'un relevait à peine d'une grave affection et l'autre ayant dépassé la septantaine depuis plusieurs années : où donc restez-vous et qu'en dites-vous, les « jeunes », fidèles compagnons de mai 1940 ? A.R.



P. Hermans

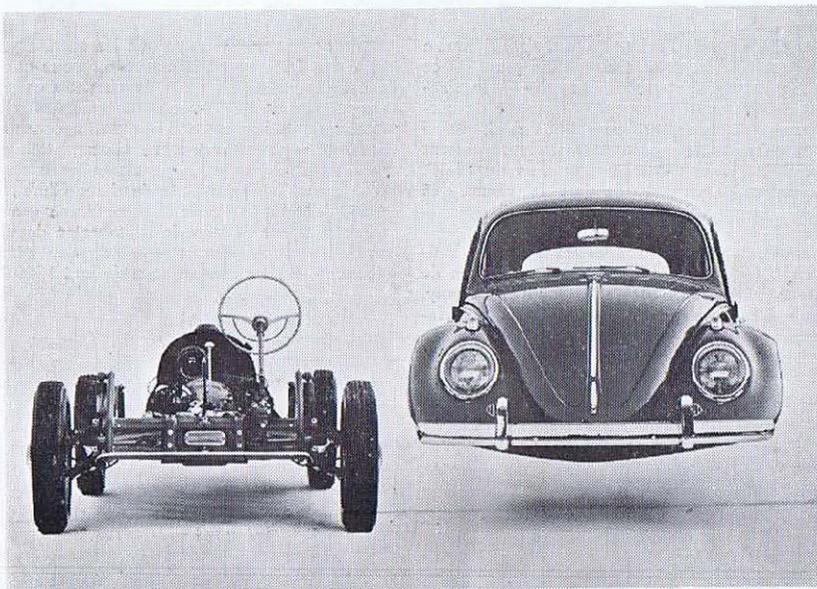
Lunetier - Opticien

Ancien Combattant

36, Boulevard du Jubilé, Bruxelles

Téléphone : 26.69.58

Conditions spéciales aux membres et famille.



Ce qui a été modifié.

Il y a des gens qui prétendent que la Volkswagen n'a pas changé.

Or, contrairement à ces " affirmations " la Volkswagen a subi, à ce jour, 2064 améliorations. Simplement parce que les ingénieurs de l'Usine Volkswagen ont estimé avoir eu 2064 raisons de le faire.

Et qu'il est bon d'apporter des améliorations à ce qui est bien.

Et elles y sont toutes (vous le constaterez en conduisant une Volkswagen).

Le moteur est plus puissant.

Le freinage plus efficace.

La direction plus ferme dans sa maniabilité. L'intérieur plus luxueux.

Chaque modification a rendu la Volkswagen encore meilleure et ce, depuis qu'elle existe.

Et des milliers de " premières " Volkswagen sillonnent encore les routes.

Pourtant ce ne sont pas de " vieilles "

Ce qui n'a pas été modifié.

Volkswagen. Il faut d'ailleurs les regarder de très près pour déterminer leur âge.

Agrandissement de la lucarne arrière : 1957.

Portières à déflecteurs : 1952.

Feux rouges, stop et clignotants incorporés : 1961.

Ce ne sont pas là des " changements "

Mais des améliorations

Des améliorations qui font que la Volkswagen ressemble de plus en plus à l'image que chacun se fait de la voiture idéale.

Qui doit être pratique.

Economique.

Rationnelle.

Facile à conduire et à entretenir.

C'est cette idée fondamentale que Volkswagen suit.

Depuis toujours

Et la seule chose que Volkswagen,

jamais, ne modifiera.



IMPORTATEUR : ANCIENS ETABLISSEMENTS D'ETEREN FRERES, S.A.

Volkswagen, le meilleur réseau-service du monde, vous offre les 200 meilleurs agents et ateliers de Belgique.